

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**S.A. SCEMI**

9-13, avenue du Général Leclerc  
92100 Boulogne Billancourt

---

Exercice clos le 31 décembre 2018

**S.A. SCEMI**  
9-13, avenue du Général Leclerc  
92100 Boulogne Billancourt

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES** **SUR LES COMPTES ANNUELS**

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

### **I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

En exécution de la mission qui nous a été confiée, par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la S.A. SCEMI, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

**Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.**

### **II – FONDEMENT DE L'OPINION**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport. Par ailleurs, nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



## **III - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- ✓ dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables utilisées, ainsi que leur conformité avec les informations données dans l'annexe ;
- ✓ la présentation d'ensemble des comptes n'appelle pas de remarques particulières ;
- ✓ concernant les estimations significatives retenues, nos travaux ont notamment consisté à s'assurer de la justification et du caractère raisonnable des dépréciations appliquées sur les créances. Par ailleurs, nous avons vérifié que la provision pour risques est justifiée.

Les appréciations qui s'inscrivent dans notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **IV – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

## **V – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.



## **VI – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

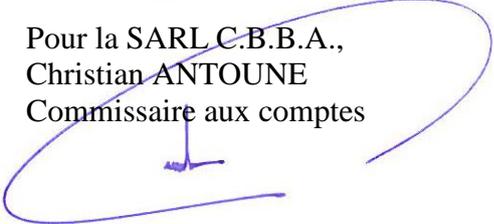
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait au Mans, le 7 juin 2019

Pour la SARL C.B.B.A.,  
Christian ANTOUNE  
Commissaire aux comptes



1

**BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : SCEMI		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2					
Adresse de l'entreprise 9-13 AVENUE DU GENERAL LECLERC 92100 BOULOGNE BILLANCOURT		Durée de l'exercice précédent * 1 2					
Numéro SIRET* 4 4 9 2 0 7 1 3 3 0 0 0 3 3			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 8					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	17 513	17 513	
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	98 673	31 065	67 608
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	704 906		704 906
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	2 222 648		2 222 648
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	8 346		8 346
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	3 052 086	48 578	3 003 508	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	5 899		5 899
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	759 429	107 226	652 202
		Autres créances (3)	BZ	CA	114 038		114 038
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: .....)	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG	87 630		87 630	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	16 469		16 469	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	983 464	107 226	876 238	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	IA	4 035 550	155 804	3 879 746	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		9 196	(3) Part à plus d'un an :	CR	252 991
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :			Créances :	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

## BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2018

Désignation de l'entreprise		SCEMI		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .. .. .)			DA	231 381	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....			DB	750 540	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/> )			DC		
	Réserve légale (3)			DD	24 025	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/> )			DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/> )			DG	1 700 744	
	Report à nouveau			DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	167 782	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	<b>TOTAL (I)</b>			DL	2 874 472	
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
<b>TOTAL (II)</b>			DO			
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques			DP	20 704	
	Provisions pour charges			DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>			DR	20 704	
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	813	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/> )			DV	165	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	1 750	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	516 304	
	Dettes fiscales et sociales			DY	273 686	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	191 853	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
<b>TOTAL (IV)</b>			EC	984 570		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	3 879 746		
<b>RENOIS</b>	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
			Écart de réévaluation libre		ID	
			Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	982 820	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	813	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Exercice N		Total			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires				
Désignation de l'entreprise : SCEMI					Néant <input type="checkbox"/> *		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens * services* }	FD	FE	FF			
		FG	2 651 102	FH	98 567	FI	2 749 669
	<b>Chiffres d'affaires nets*</b>	FJ	2 651 102	FK	98 567	FL	2 749 669
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	3 861	
	Autres produits (1) (11)				FQ	5	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	2 753 534	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	2 327 164	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	11 952	
	Salaires et traitements*				FY	203 678	
	Charges sociales (10)				FZ	76 912	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	11 643
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	22 796
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	34	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	2 654 178		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	99 356		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	70 623	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	9 196	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN	19	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	79 838		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	2 237	
	Différences négatives de change				GS	1 088	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	3 325		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	76 513		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	175 869		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



**a) Faits caractéristiques de l'exercice**

- L'emprunt bancaire contracté auprès de la BNP a été intégralement remboursé.

**b) Principes, règles et méthodes comptables**

(Code de Commerce –Art. L123-13 et suivants, Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 – Art. 7, 21,24, début, 24-1° ,24-2° et 24-3° 6, Règlement ANC 2014-03)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

**c) Notes sur le bilan et le compte de résultat****a) Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon leur nature sur une période de 1 à 5 ans.

**b) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue :

Agencements et aménagements	5 ans
Installations techniques, matériels	5 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	5 ans

c) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

d) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le montant des créances rattachées à des participations est pour l'essentiel constitué du compte-courant ouvert dans le cadre de la gestion de trésorerie centralisée au nom des filiales et sous-filiales, en outre :

- Le solde de la créance accordée à Outsourcia est de : 1 619 992 €
- Le solde de la créance accordée à Stefi est de : 463 460 €
- Le solde de la créance accordée à Ascom Centre est de : 130 000 €

Le montant de l'en-cours de créances clients cédées à Natixis Factor et restant dues au 31/12/2018 est de 171 396 €.

Un produit à recevoir de l'ETAT de 6 145 € a été constaté au titre du CICE 2018.

e) Dettes financières diverses

Au 31/12/2018, il n'y a pas de dettes financières diverses.

f) Charges Exceptionnelles

Les comptes de charges exceptionnelles totalisent un montant de 8087 € dont le détail ci-dessous :

8 087 € : Transaction salariale

g) Chiffre d'affaires : Voir annexe spécifique

h) Points divers

1) Indemnités de fin de carrière : Voir annexe spécifique.

i) Evènements post-clôture

Néant

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

Désignation de l'entreprise : SCEMI										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
INCORP.		TOTAL I				CZ		D8		D9			
		TOTAL II				KD	17 513	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	48 413	KW		KX	30 936		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	21 575	LC		LD	1 999		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III				LN	69 988	LO		LP	32 935			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
Autres participations				8U	1 510 787	8V		8W	1 572 024				
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T	8 346	1U		1V					
TOTAL IV				LQ	1 519 133	LR		LS	1 572 024				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 606 634	ØH		ØJ	1 604 959				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
				1		2		3		4			
INCORP.		TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
		TOTAL II		IO		LV	17 513	LW		IX			
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers				IU	4 250	MM	75 099	MN		MO	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW		MS	23 574	MT		MU	
		Emballages récupérables et divers*				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF			
TOTAL III				IY	4 250	NG	98 673	NH		NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations				IØ	155 256	ØX	2 927 554	ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	8 346	2F		2G		
	TOTAL IV				I3	155 256	NJ	2 935 900	NK		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	159 506	ØK	3 052 086	ØL		ØM			

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SCEMI						Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>CADRE A</b>	<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY	EL	EM	EN		
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE	PF	PG	PH	17 513	
Terrains				PI	PJ	PK	PL		
Constructions	Sur sol propre			PM	PN	PO	PQ		
	Sur sol d'autrui			PR	PS	PT	PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions			PV	PW	PX	PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ	QA	QB	QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	6 314		QD	QE	QF	QG	13 238	
	Matériel de transport			QH	QI	QJ	QK		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 108		QL	QM	QN	QO	17 827	
	Emballages récupérables et divers			QP	QR	QS	QT		
TOTAL III		19 422		QU	QV	QW	QX	31 065	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		36 935		ØN	ØP	ØQ	ØR	48 578	
<b>CADRE B</b>	<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>								
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		
<b>CADRE C</b>	<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>								
Frais d'émission d'emprunt à étaler		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
						Z9	Z8		
Primes de remboursement des obligations						SP	SR		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA	TB	TC
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires	3X		TM	TN	TO
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4	D5	D6
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP	TQ	TR
<b>TOTAL I</b>	3Z		TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges	4A		4B	4C	4D
Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F	4G	4H
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K	4L	4M
Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P	4R	4S
Provisions pour pertes de change	4T		4U	4V	4W
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y	4Z	5A
Provisions pour impôts (1)	5B		5C	5D	5E
Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H	5J	5K
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ	ER
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	20 704	5W	5X	5Y 20 704
<b>TOTAL II</b>	5Z	20 704	TV	TW	TX 20 704
Provisions pour dépréciation					
sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A		6B	6C	6D
	6E		6F	6G	6H
	Ø2		Ø3	Ø4	Ø5
	9U		9V	9W	9X
	Ø6		Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N		6P	6R
Sur comptes clients	6T	84 431	6U 22 796	6V	6W 107 226
Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y	6Z	7A
<b>TOTAL III</b>	7B	84 431	TY 22 796	TZ	UA 107 226
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	105 134	UB 22 796	UC	UD 127 930
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE 22 796	UF	
			UG	UH	
			UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET  
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \*

N° 2057-SD 2018

Désignation de l'entreprise :		SCEMI		Néant <input type="checkbox"/>		*						
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	2 222 648	UM	9 196	UN	2 213 453				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières		UT	8 346	UV		UW	8 346				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	252 991				252 991				
	Autres créances clients		UX	506 437		506 437						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO		ZI									
	Personnel et comptes rattachés		UY	500		500						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	5 705		5 705					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	66 985		66 985					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	6 145		6 145					
		Divers		VP								
	Groupe et associés (2)		VC	7 695		7 695						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	27 008		27 008						
	Charges constatées d'avance		VS	16 469		16 469						
	<b>TOTAUX</b>			VT	3 120 930	VU	646 140	VV	2 474 790			
	RENVIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE									
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y										
Autres emprunts obligataires (1)		7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH	813		813						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A										
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	516 304		516 304							
Personnel et comptes rattachés		8C	18 504		18 504							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	27 470		27 470							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	225 271		225 271						
	Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 441		2 441							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J										
Groupe et associés (2)		VI	165		165							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	191 853		191 853							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		Z2										
Produits constatés d'avance		8L										
<b>TOTAUX</b>			VY	982 820	VZ	982 820						
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	813	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						